



ISSN 0154 - 2109



Nidification de la Fauvette à lunettes *Sylvia conspicillata* dans les Monts du Cantal.

Auteurs : Mathis Vérité
Correspondence : mathis.verite@lpo.fr

LE GRAND-DUC N°90 (ANNEE 2022)



Introduction

Cet article est paru dans *Ornithos* (28-1, 64-69). Il est repris ici avec plus de détails.

Territoire emblématique du Massif central, les monts du Cantal sont réputés pour leurs atouts paysagers et écologiques. Cet intérêt est reconnu au niveau européen par leur classement en zone Natura 2000, à la fois au titre de la Directive Oiseaux (Zone de Protection Spéciale) et de la Directive Habitats Faune Flore (Zone Spéciale de Conservation). La ZPS « Monts et Plomb du Cantal » a été créée en 2005 en s'appuyant en grande partie sur les connaissances issues des suivis réguliers de migration menés tout au long des années 90 sur l'emblématique col de Prat de Bouc. Les crêtes et le haut des vallées glacières qui rayonnent autour du massif accueillent une avifaune nicheuse montagnarde typique (Pipit spioncelle *Anthus spinoletta*, Monticole de roche *Monticola saxatilis*, Merle à plastron *Turdus torquatus*...) et servent de territoire de chasse à de nombreux rapaces dont quelques-uns se reproduisent dans les forêts et landes avoisinantes. En 2020, le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, animateur de ces sites Natura 2000, commande une vaste étude visant à faire un état des lieux des enjeux avifaunistiques de la ZPS « Monts et Plomb du Cantal » et des secteurs périphériques, en vue de la mise à jour de son document d'objectifs. Cette mission sera confiée à la LPO Auvergne Rhône-Alpes et le travail effectué au printemps 2020.

La Fauvette à lunettes en Auvergne, un mystère de longue date...

Parallèlement à son cortège d'espèces d'affinité montagnarde, une originalité ornithologique peut être signalée dans les monts du Cantal : la Fauvette à lunettes *Sylvia conspicillata*, espèce méridionale, y a été notée à trois reprises au cours des 26 dernières années. La première observation date de juillet 1994, avec un couple au comportement territorial (chant et alarmes, transport de nourriture) dans le secteur du col de la Tombe du Père (C. Bernard et M. Zimmerli, www.faune-auvergne.org). En 1999, l'espèce est recontactée à environ 1,5 km de là, toujours dans le cirque de Prat-de-Bouc ; plusieurs observateurs suivront un mâle au comportement reproducteur (transport de nourriture, construction de nid) entre juin et juillet, sans que la nidification puisse être prouvée [DUBOIS 1999]. Il faut ensuite attendre douze ans pour qu'un mâle soit de nouveau contacté le 21 mai 2011 dans la partie nord du massif, entre le Pas de Peyrol et le Puy de la Tourte (R. Riols, www.faune-auvergne.org) ; il sera aperçu par deux observateurs entre cette date et le 24 mai 2011, avant de disparaître.

Ces quelques observations, ainsi que la donnée isolée d'un mâle chanteur puis d'un couple en juin 1997 au Puy de la Tâche, dans le massif du Sancy, Puy-de-Dôme [GUELIN 2010], ont amené les ornithologues à s'interroger sur la présence d'une micropopulation montagnarde de Fauvette à lunettes en Auvergne. Un dépassement d'aire printanier occasionnel dû à des conditions météorologiques particulières a également été considéré pour expliquer ce phénomène. Cependant, la rareté des observations et l'absence de preuve n'ont pas permis de lever les doutes planant autour de cette espèce jusqu'à aujourd'hui.

Observations effectuées au printemps 2020

Étant donné la surface importante de la zone d'étude (environ 10 000 ha), une technique d'échantillonnage systématique par points a été retenue pour réaliser l'inventaire des passereaux nicheurs de la ZPS : 121 points d'écoutes de 10 minutes ont ainsi été tenus sur l'ensemble du territoire entre le 7 mai et le 15 juin 2020. Les phases de déplacements entre les points, quasi exclusivement à pied dans ce relief accidenté, ont également permis des prospections opportunistes.

Ayant eu connaissance des données historiques de Fauvette à lunettes dans les monts du Cantal et sur les conseils de Romain Riols, j'ai pris soin d'assimiler son chant et ses vocalises, que je ne connaissais pas, par la méthode éprouvée du paramétrage des célèbres enregistrements de J.-C. Roché en tant que réveille-matin.



Fauvette à lunettes mâle (Photo M Vérité)

Ce travail a porté ses fruits le 28 mai aux alentours de 7h00, au cours d'un point d'écoute dans le cirque de Prat-de-Bouc, en contrebas des rochers de Chamalières. Dans le chorus matinal dominé par la musique des Accenteurs mouchets *Prunella modularis*, des Pipits des arbres *Anthus trivialis* et des Fauvettes à tête noire *Sylvia atricapilla* et grisettes *S. communis*, un chant flûté, rapide et râpeux m'interpelle. Je reconnais aussitôt l'oiseau dont le chant me sert de sonnerie de réveil chaque matin à 4h30 depuis deux semaines : il s'agit d'une Fauvette à lunettes. Un second individu plus lointain, identifié à son cri, est contacté au cours du même point d'écoute. L'identification de l'espèce est confirmée dans les minutes qui suivent par l'observation du mâle chanteur, très actif et assez peu farouche.



Fauvette à lunettes mâle et juvénile (Photo H Verne)

Ces deux premières observations, toutes proches du site trouvé par Dubois & Crouzier [DUBOIS 1999], me feront redoubler de vigilance au cours des prospections ultérieures et vont également inciter d'autres naturalistes locaux à arpenter les monts du Cantal en étant vigilant. Cette émulation va se solder par la découverte au cours des jours suivants de 4 autres mâles chanteurs sur l'ensemble du massif. Les 5 sites (Prés Marty, Col de Rombière, Trabuchère, Ricou de la Peyre et Fours de Peyre Arse) seront contrôlés au moins une fois dans les semaines suivant leur découverte. Sur la plupart d'entre eux, la Fauvette à lunettes ne sera pas recontactée, les chants se faisant de plus en plus rares au fur et à mesure que la saison avance, ce qui rend cette espèce discrète très difficile à détecter. Un couple va néanmoins être identifié et suivi tout au long de sa nidification. Ce cas de reproduction avérée est détaillé dans le présent article.

Synthèse des données de Fauvette à lunettes dans les Monts du Cantal en 2020
(données issues de la base de données Faune Auvergne)

Site	Date	Observateur	Remarques	Statut de nidification
Les Prés Marty	28/05/2020	M. Vérité	1 mâle chanteur + 1 individu	Nicheur possible
	30/05/2020	B. Mergnat & A. Crégu	1 mâle chanteur + 1 mâle 2A	Nicheur possible
	01/06/2020	H. Verne	1 mâle chanteur	Nicheur possible
	07/06/2020	P.J. Dubois	1 mâle chanteur	Nicheur possible
	27/06/2020	M. Vérité	Ø	-
	27/06/2020	H. Verne	Ø	-
Col de Rombière	04/06/2020	M. Vérité	1 mâle chanteur	Nicheur possible
	28/06/2020	M. Vérité	Ø	-
Trabuchère	14/06/2020	P.J. Dubois	1 mâle chanteur	Nicheur possible
	28/06/2020	M. Vérité	Ø	-
Ricou de la Peyre	15/06/2020	Gardes Nature PNRVA	1 mâle chanteur	Nicheur possible
	20/07/2020	M. Vérité	Ø	-
Fours de Peyre Arse	15/06/2020	M. Vérité	1 mâle chanteur	Nicheur possible
	16/06/2020	Gardes Nature PNRVA	1 mâle chanteur	Nicheur possible
	28/06/2020	M. Vérité	1 mâle + 1 femelle	Nicheur probable
	05/07/2020	H. Verne	1 mâle + 1 femelle	Nicheur probable
	20/07/2020	M. Vérité	1 mâle + 1 femelle Nourrissage de 2 jeunes au nid	Nicheur certain
	02/08/2020	H. Verne	1 mâle + 1 femelle + 2 jeunes volants	Nicheur certain

Suivi de la reproduction

Le seul couple identifié au printemps 2020 s'est cantonné sur les Fours de Peyre Arse (45.10554 N, 2,700945 E), un site localisé sur le versant méridional du Puy de Peyre Arse, l'un des points culminants du massif cantalien, situé à environ 2 km à l'est de l'emblématique Puy Mary.

Le 15 juin, au cours d'un déplacement entre deux points d'écoute, un mâle chanteur est découvert dans les landes à myrtilles d'un talweg à forte pente d'orientation sud-est. Ce dernier, très actif, est entendu entre 10h35 et 12h00, toujours en mouvement, alternant plusieurs postes de chants. Un passage dans ce même secteur le 25 mai n'avait pas permis de noter l'oiseau, probablement en raison des conditions climatiques peu favorables (fort vent). (MV)

Le 28 juin, le mâle est recontacté au même endroit mais ne chante plus. Seuls ses cris trahissent sa présence et permettent de le localiser ponctuellement lorsqu'il émerge de la végétation basse et dense pendant sa chasse. Il est très mobile, décrivant des « rondes » dans un espace d'environ 150 à 200 m de diamètre et se perchait régulièrement sur les postes de chants repérés une quinzaine de jours plus tôt, ce qui semble confirmer son cantonnement. Après plus d'une heure d'observation, une femelle est enfin détectée en compagnie du mâle. Plus discrète, elle se tient sur une surface plus réduite, d'environ 50 m de diamètre, au cœur du territoire du mâle. Elle revient systématiquement se percher sur un Genêt purgatif *Genista purgans* au centre de son territoire. (MV)

Le 5 juillet, le couple est revu dans le même secteur et suivi de 14h00 à 20h10. Aucun chant n'est entendu au cours des six heures passées sur place. Les allées et venues des deux individus dans le massif de genêts surplombant le chemin laisse supposer qu'un nid pourrait s'y trouver. La femelle ne se rend qu'une seule fois dans le buisson, tandis que le mâle effectue une dizaine d'allers-retours et pousse des cris « trrrr » avant de pénétrer dans le buisson. Cependant aucun transport de matériaux ou nourriture n'est observé. Le cantonnement du couple se confirme donc, mais sans aucune preuve de reproduction. (H. Verne)

Le 20 juillet, la nidification est finalement confirmée par l'observation du couple ravitaillant activement dans une Callune *Calluna vulgaris*, à une dizaine de centimètres du sol, dans le périmètre auparavant fréquenté par la femelle. Les cris d'au moins deux jeunes sont entendus ; ils rappellent les crécelles des adultes émis en sourdine. Les deux parents sont vus une dizaine de fois en 20 minutes, apportant des proies (orthoptères, lépidoptères...) et évacuant des sacs fécaux du nid. (MV)

Le 2 août confirme le succès de la reproduction avec l'observation du mâle nourrissant 2 jeunes volants non encore émancipés. Le nourrissage s'effectue d'abord à découvert puis le juvénile s'enfonce dans une touffe de genêts et ne sera pas revu, quoique ravitaillé toutes les 3-4 minutes par le mâle, qui prospecte à moins de 20 m du buisson. Un second adulte est observé en compagnie du mâle. (H. Verne)



Fauvette à lunettes mâle et juvénile (Photo H Verne)

Habitat fréquenté par l'espèce en Auvergne

L'étude des différents sites fréquentés par la Fauvette à lunettes depuis 1994 nous apporte quelques indications sur ses exigences en termes d'habitats dans les Monts du Cantal.

Site	Année	Altitude	Exposition	Pente
Col de la Tombe du Père	1994	1540	E	35°
Rochers de Chamalières	1999	1519	ENE	21°
Pas de Peyrol	2011	1630	O	37°
Ricou de la Peyre	2020	1484	E	24°
Trabuchère	2020	1563	SE	47°
Fours de Peyre Arse	2020	1614	SSE	31°
Col de Rombière	2020	1555	O	42°
Les Prés Marty	2020	1494	SE	14°

Les sites fréquentés par la Fauvette à lunettes dans les monts du Cantal correspondent aux secteurs de landes basses à Myrtille *Vaccinium myrtillus*, Airelle des marais *Vaccinium uliginosum* et Callune *Calluna vulgaris*, une strate buissonnante rase et fournie qui semble l'un des critères prépondérants pour l'installation de cette fauvette. Cette structure de végétation se retrouve majoritairement en l'absence de pâturage ou dans les terrains les moins fréquentés par le bétail (pentes inaccessibles). On peut noter la présence d'une strate arbustive plus ou moins développée composée majoritairement de Genêt purgatif *Genista purgans* ou plus rarement de Génévrier commun *Juniperus communis* (sites des Rochers de Chamalières et des Prés Marty) et de Gentiane jaune *Gentiana lutea*, dont les inflorescences peuvent faire office de perchoirs. La présence de sol nu ou d'affleurements rocheux est notée sur certains sites. La strate arborescente est généralement absente ou se limite à quelques éléments isolés : Alisier blanc *Sorbus aria*, Sorbier des oiseleurs *Sorbus aucuparia*, Saule des lapons *Salix lapponum* (site du Pas de Peyrol), des arbustes qui peuvent servir de poste de chant (site du Col de Rombière).

Le cortège d'espèces qui fréquentent ces habitats est composé principalement de la Fauvette grisette *Sylvia communis*, de la Fauvette à tête noire *S. atricapilla*, du Tarier pâtre *Saxicola rubicola*, de l'Accenteur mouchet *Prunella modularis*, de la Linotte mélodieuse *Linaria cannabina*, du Bruant fou *Emberiza cia*, du Pipit des arbres *Anthus trivialis*, de l'Alouette des chants *Alauda arvensis* et du Coucou gris *Cuculus canorus*.

La quasi-totalité des sites se trouvent à moins d'une centaine de mètres de chemins de randonnées balisés (pression d'observation plus forte) et le couple nicheur des Fours de Peyre Arse en 2020 semble indiquer que la fréquentation humaine n'est pas un facteur limitant. En effet, ce dernier a mené deux jeunes à l'envol dans un nid construit à 5 m du GR 400, dans une de ses portions les plus empruntées.

L'altitude moyenne des sites est de 1550 m, avec un minimum à 1484 m et un maximum de 1630 m (nid trouvé en 2020), une fourchette qui correspond globalement à la zone de combat où l'on trouve les milieux favorables aux Fauvettes à lunettes. Les secteurs de fortes pentes semblent récurrents, probablement grâce aux landes rases qui s'y développent à la faveur d'une faible pression de pâturage, voire à son absence.

L'exposition préférentielle varie d'est à sud-est. La présence de deux mâles chanteurs sur des versants ouest peut néanmoins être signalée. Là encore, la structure de l'habitat est potentiellement plus importante dans le choix des sites par l'espèce.



Site des rochers de Chamalières (à gauche) et site des Fours de Peyre Arse (à droite). Photos de M Vérité.

Phénologie de l'espèce

Les données historiques et le suivi d'une nidification en 2020 nous apportent quelques éléments sur la phénologie de la Fauvette à lunettes dans ce contexte montagnard. Toutes les observations de l'espèce enregistrées sur la base de données Faune-Auvergne sont comprises entre le 21 mai et le 2 août. La période la plus propice à la détection de la Fauvette à lunettes sur ce territoire se situe vraisemblablement entre la fin mai et la mi-juin (décades 15 à 17), où sont notés la quasi-totalité des mâles chanteurs. La fin de la période de chant rend la recherche de l'espèce beaucoup plus complexe, à moins d'avoir repéré précisément en début de saison le territoire où s'est cantonné le mâle ou le couple. D'après les données de 1994 et 1999, les premiers indices de reproduction « concrets » peuvent être notés à partir de la dernière décade de juin et la première de juillet (transport de nourriture, alarme...). La reproduction suivie en 2020 semble plus tardive. En prenant en compte un temps d'incubation de 12-13 jours [GLUTZ VON BLOTZHEIM 1991, CRAMP 1992], la date de ponte du dernier œuf de la nichée peut être estimée assez précisément entre le 5 et le 8 juillet ; les éclosions se sont donc échelonnées entre le 17 et le 20 juillet. L'observation du mâle nourrissant deux jeunes volants le 2 août s'accorde avec une période de nourrissage s'étendant sur une petite quinzaine de jours [GEROUDET 1998].

La Fauvette à lunettes en Europe

L'aire de répartition de la Fauvette à lunettes est essentiellement méditerranéenne : elle s'étend sur la péninsule Ibérique, le sud de la France et de l'Italie, la plupart des îles méditerranéennes et atlantiques – Madère, Canaries, Cap-Vert –, le Maghreb et le Proche-Orient – Syrie, Liban, Jordanie, Israël [CRAMP 1992].

La population française se répartit dans trois types d'habitats principaux [ROUSSEAU 2008] :

- divers milieux halophiles littoraux (sansouïres, marais salants, prés-salés),
- les landes et garrigues basses et dégradées des étages collinéens et montagnards du pourtour méditerranéen,
- les cultures de lavandin de moyenne altitude (plateau de Valensole, Alpes-de-Haute-Provence).

Au cours des dernières décennies, la population nicheuse de la Fauvette à lunettes en France a connu une chute importante de ses effectifs. Dans le même temps, l'aire de reproduction de l'espèce s'est nettement contractée et plusieurs territoires historiquement occupés sont aujourd'hui désertés [ISENMANN 1994, DUBOIS 2008, GILOT 2015]. Ce constat alarmant a justifié le classement « en danger » de l'espèce sur la liste rouge nationale.

La confirmation de la reproduction de la Fauvette à lunettes dans les monts du Cantal est donc une nouvelle intéressante dans ce contexte de déclin global. Elle s'inscrit dans une série de découvertes de populations nicheuses et de cas de nidification isolés dans différents massifs de montagne en marge de son aire de répartition. La Fauvette à lunettes est ainsi notée nicheuse jusqu'à 1400 m dans le Latium et les Abruzzes, Italie [GUERRIERI 2001], 1600 m en Cerdagne, Pyrénées-Orientales [ROY 2000] et légèrement au-dessus de 2000 m dans le Valais suisse [WERNER 2006]. Une tentative de reproduction est également mentionnée dans les Alpes italiennes aux alentours de 1900 m [ASSANDRI 2013]. Ces cas de nidifications en altitude restent rares à de telles latitudes mais sont régulièrement notés dans la partie méridionale de l'aire de répartition de l'espèce. La Fauvette à lunettes y atteint localement 2200 m en Sicile, 2000-2500 m dans la Sierra Nevada, 2300 à 2400 m dans le Haut-Atlas et 2600 m dans le Moyen Atlas [GLUTZ VON BLOTZHEIM 1991].

Conclusion

Avec 13 observations comptabilisées en deux mois, 5 sites distincts et un cas de reproduction avérée, l'année 2020 apporte autant de questions que de réponses quant au statut de la Fauvette à lunettes dans le massif cantalien. Le nombre important de données et la multiplicité des sites semblent écarter l'hypothèse d'un phénomène ponctuel. Mais alors comment expliquer la rareté des contacts depuis les premières observations des années 1990 qui ont mis en lumière la présence de cette fauvette dans les montagnes auvergnates ?

Est-ce lié à la discrétion de la Fauvette à lunettes ? À la méconnaissance par les naturalistes locaux d'une espèce dite typiquement méditerranéenne ? À une population aux effectifs faibles ? Ou à l'augmentation significative de la pression d'observation en période favorable grâce à l'inventaire de l'avifaune et à la mobilisation de plusieurs ornithologues ? La réponse se situe probablement dans la combinaison de l'ensemble de ces facteurs. Si l'existence d'une population cryptique dans les montagnes auvergnates depuis au moins une trentaine d'années ne pourra jamais être prouvée, le constat fait en 2020 nous incite à suivre de plus près la Fauvette à lunettes dans les années à venir. Un suivi spécifique dans les monts du Cantal permettrait d'éclaircir ce mystère et de documenter cet aspect encore méconnu de l'écologie de l'espèce, classée en danger sur la liste rouge nationale.

Bibliographie

- [ASSANDRI 2013] ASSANDRI G., 2013. First breeding attempt of Spectacled Warbler *Sylvia conspicillata* in the Italian Alps. *Avocetta* 37: 63-66.
- [CRAMP 1992] CRAMP S., 1992. *The Birds of the Western Palearctic. Volume VI, Warblers*. Oxford University Press, Oxford.
- [DUBOIS 1999] DUBOIS P.J., CROUZIER P., 1999. Tentative de reproduction de la Fauvette à lunettes *Sylvia conspicillata* dans les monts du Cantal. *Ornithos* 6-4 : 196-198.
- [DUBOIS 2008] DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G., YESOU P., 2008. *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé, Paris. 559 pages.
- [GEROUDET 1998] GEROUDET P., 1998. *Les Passereaux d'Europe. Tome 2, de la Bouscarle aux Bruants*. Delachaux et Niestlé, Paris. 512 pages.
- [GILOT 2015] GILOT F., 2015. Fauvette à lunettes. In Issa N. & Muller Y. (coord.), *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO/SEOF/MNHN. Paris, Delachaux & Niestlé : 1054-1057.
- [GLUTZ VON BLOTZHEIM 1991] GLUTZ VON BLOTZHEIM U.N., BAUER K.M., 1991. *Handbuch der Vögel Mitteleuropas. Band 12/II, Passeriformes (3.Teil), Sylviidae*. Aula-Verlag, Wiesbaden.
- [GUELIN 2010] GUELIN F., 2010. Fauvette à lunettes. In LPO auvergne, *Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne*. Paris, Delachaux et Nestlé: p.528.
- [GUERRIERI 2001] GUERRIERI G., SANTUCCI B., 2001. Espansione riproduttiva della Sterpazzola di Sardegna *Sylvia conspicillata* nell'Italia centrale. *Avocetta* 2 : 96.
- [ISENMANN 1994] ISENMANN P., 1994. Fauvette à lunettes. In Yeatman-Berthelot D. & Jarry G. (coord.), *Atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989*. Paris, Delachaux et Niestlé : 564-565.
- [ROUSSEAU 2008] ROUSSEAU E., GILOT F., 2008. La Fauvette à lunettes (*Sylvia conspicillata*) dans le département de l'Aude : évolution récente et statut actuel. *Meridionalis* 8 : 30-36.
- [ROY 2000] ROY E., 2000. Découverte d'une population de Fauvettes à lunettes *Sylvia conspicillata* en Cerdagne française. *Meridionalis* 2 : 52-53.
- [WERNER 2006] WERNER S., WERNER H., POSSE B., 2006. Reproduction alpine de la Fauvette à lunettes *Sylvia conspicillata* en Suisse. *Nos Oiseaux* 53 : 209-217.

Remerciements :

Ils s'adressent aux relecteurs de cet article pour leurs conseils et remarques pertinentes : Romain Riols et Christian Riols. Merci à Henri Verne pour la transmission du détail de ses observations et des photos qui illustrent l'article ainsi qu'à Oriane Jouvel pour le dessin de première page. Je remercie également Philippe J. Dubois pour les précisions apportées à ses données et le partage de la note de 1999. Merci enfin, à l'ensemble des naturalistes qui, en transmettant leurs observations sur la base de données Faune Auvergne (www.faune-auvergne.org), contribuent à faire progresser les connaissances sur la faune auvergnate.



Fauvette à lunettes Photo H Verne (à gauche) et M Vérité (à droite)